



MUN DES LYCEENS

Edition 2022



ECOSOC
Guidelines

SUJET 1:

CROISSANCE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE STRATEGIE POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ?

Début août 2012 est paru le nouveau rapport du groupe de travail 1 du GIEC. L'état des lieux de la crise climatique est toujours plus précis et plus alarmant. Il paraît dans un contexte d'événements climatiques extrêmes partout dans le monde, rappelant que le basculement vers des situations inédites est déjà en cours.

Il souligne encore une fois le besoin de décarbonation radicale et urgente de nos sociétés, de nos modes de production et nos modes de vie, afin d'éviter d'atteindre des points de bascule irréversibles. Ainsi ce nouveau rapport du Giec remet en question la gestion actuelle de la crise climatique ainsi que la croissance économique et son aspect destructeur vis-à-vis de l'environnement. Cependant il serait injuste de blâmer la croissance économique pour tous les pays. En effet, alors que les pays développés ont pu profiter des gains de celle-ci, d'autres encore en développement n'ont pas eu cette chance. Mais alors comment permettre à ces pays en développement de concilier la croissance économique sans aggraver la situation climatique mondiale ? Est-il vraiment possible de concilier croissance économique et développement durable ? Comment gérer cette ambiguïté à l'échelle internationale ?

La croissance est la quête perpétuelle des politiques économiques. Elle est indispensable pour faire face à bon nombre de problèmes économiques et sociaux, celui du chômage en premier. Elle permet l'élévation du niveau de vie général. La richesse des nations et de ses citoyens en dépend. Sans elle, la marge de manœuvre de l'État pour établir son budget se réduit, comme celle des entreprises pour embaucher ou augmenter leurs salariés. Sans elle, le pouvoir d'achat stagne, les marchés financiers dépriment. Et pire que tout, c'est quand la croissance est dite « négative » ! Une surprenante contradiction désormais couramment employée pour éviter les mots qui

ECOSOC Guidelines

font peur : crise économique ou récession. Au-delà de ces aspects numériques elle permet de développer les institutions et le niveau de vie des habitants du pays (éducation, médecine...).

Développement durable

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » Notre avenir à tous 1987. Gro Harlem Brundtland, femme d'État norvégienne. Première ministre par trois fois entre 1981 et 1996, elle a passé près de dix ans au pouvoir et dirigé l'Organisation mondiale de la santé de 1998 à 2003.

Dates clés de la croissance économique mondiale et du développement durable.

Vers 1700 : la révolution agricole européenne

1769-1771 : Le "take-off" de la révolution industrielle

1903 : l'invention du fordisme

1929 : la Grande Dépression : Le krach de Wall Street en 1929 marque le début de la plus grande crise économique du XXe siècle. Il en sortira un nouveau mode de régulation de type keynésien, axé sur une intervention forte de l'Etat.

1944-1947 : les accords de Bretton Woods et le Gatt

Les **accords de Bretton Woods** et le **Gatt** ne sont pas nés d'un superbe exercice de coopération internationale, mais d'un rapport de force favorable aux Etats-Unis. Ils marquent le sacre du roi dollar.

1944 : la naissance des États sociaux en Europe

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, des systèmes de protection sociale se mettent en place partout en Europe, avec chacun sa spécificité. En France, il est caractérisé par la place centrale qu'y occupe l'Etat.

ECOSOC Guidelines

1972 : Rapport du Club de Rome "Limits to Growth", dit Rapport Meadows : un premier rapport qui tire la sonnette d'alarme et marque les esprits.

1972 : Conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm : une première pour la communauté internationale.

1973 : le premier choc pétrolier : Il y a quarante-cinq ans, le premier choc pétrolier plaçait l'or noir au cœur de l'actualité géopolitique et géoéconomique. Mais de choc en contre-choc et en nouveau choc, le pétrole pose aussi, à long terme, la question des ressources ainsi que celle de l'environnement, donc du développement durable.

1976 : la troisième révolution technologique : Les innovations apportées aux technologies de l'information et de la communication depuis la fin du XXe siècle marquent une nouvelle ère riche en bouleversements majeurs, tant pour les entreprises que pour les salariés.

1978 : Chine, le grand bond en avant économique

Après l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, la politique économique de la Chine effectue un virage qui en fait aujourd'hui un acteur majeur de la mondialisation capitaliste, sous la direction du Parti communiste.

1987 : Rapport Brundtland : la Norvégienne Gro Harlem Brundtland publie le rapport des Nations unies " Notre avenir à tous ". Il définit en particulier le développement durable.

1990 : Premier rapport du Giec, le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat : des centaines d'experts tirent la sonnette d'alarme à propos du changement climatique

1991 : de l'URSS à la Russie

1992 : Sommet de la Terre à Rio : la communauté internationale commence à se mobiliser et adopte une convention sur la protection de la biodiversité et une autre contre le changement climatique.

1997 : Protocole de Kyoto : les pays développés s'engagent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Les États-Unis ne ratifient pas ce protocole qui n'entrera en vigueur qu'en 2005 avec un marché de droits à polluer entre pays.

2002 : Sommet mondial de Johannesburg : dix ans après Rio, la communauté internationale se retrouve autour du développement durable. Le bilan est maigre.

ECOSOC Guidelines

2003-2005 : Mise en place par l'UE d'un marché de droits à polluer entre entreprises, l'European Union emissions trading scheme.

9 août 2007 : "Subprime" et zone euro, des crises jumelles

La crise des crédits immobiliers à haut risque, née aux Etats-Unis en août 2007, s'est muée un an plus tard en crise financière mondiale, avant de rebondir en Europe.

2009 : Sommet de Copenhague : échec du sommet international qui devait donner une suite au protocole de Kyoto, dont la première phase expire en 2012.

2012 : Sommet de la Terre Rio + 20 : nouveau sommet à Rio, vingt ans après. Les attentes furent restreintes et le bilan mitigé.

12 décembre 2015 : COP21, un espoir pour le climat

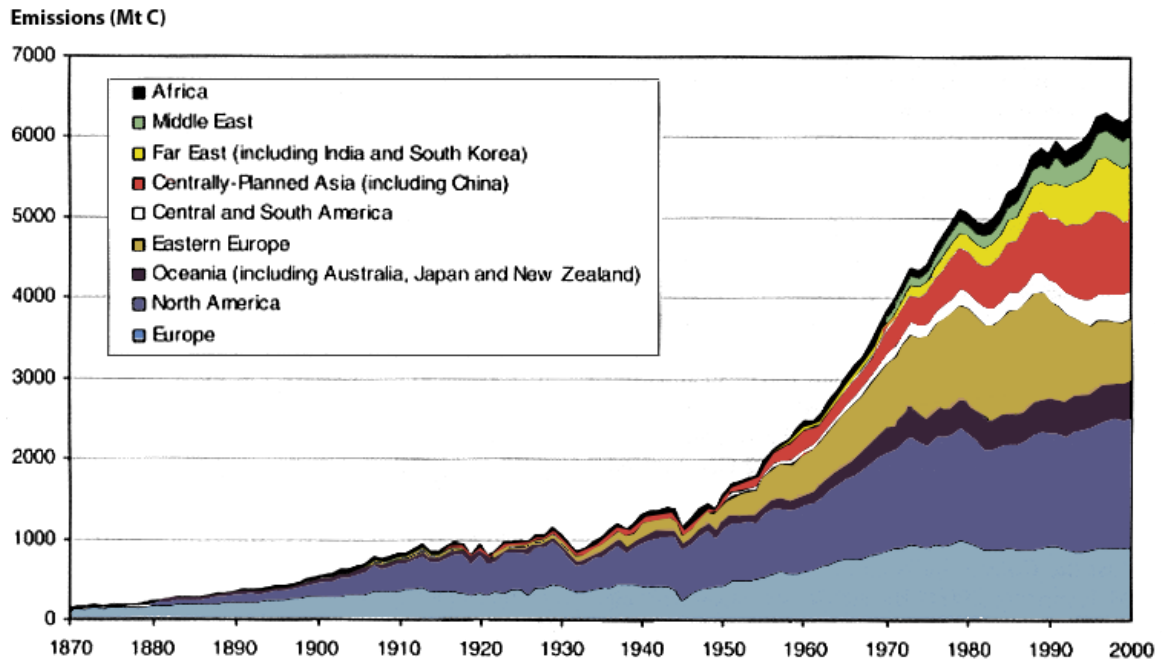
L'accord sur le climat adopté à Paris fin 2015 est ambitieux sur le long terme. Mais il n'impose aucune accélération des efforts environnementaux à court terme et, surtout, repose sur la bonne volonté des Etats.

2021 : COP 26 Copenhague

2050 : 11 milliards d'humains sur la planète

ECOSOC Guidelines

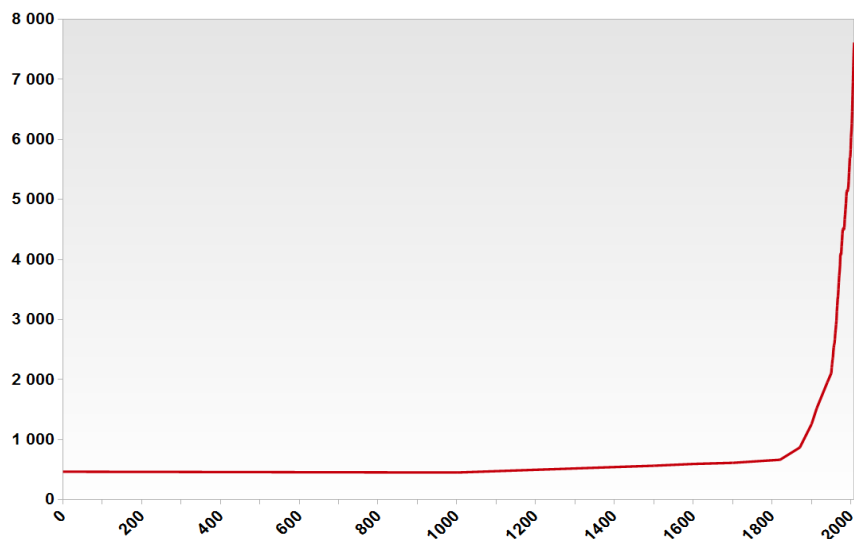
Les conséquences néfastes de la croissance économique et la contribution des pays en développement au réchauffement climatique:



Evolution constatée des émissions mondiales du seul CO₂ provenant des combustibles fossiles, de 1870 à 2000, en millions de tonnes de carbone (rappel : une tonne de carbone = 3,67 tonnes de CO₂).

PIB par habitant moyen mondial

En dollars de 1990



Angus Maddison, The World Economy: Historical Statistics

ECOSOC Guidelines

Principale préoccupation, le réchauffement climatique : la température s'est élevée en moyenne d'un demi-degré depuis le début du XXe siècle. Cette augmentation pourrait avoir de lourdes conséquences : montée du niveau de la mer, déstabilisation de la régularité climatique... En cause, même si ce n'est pas le seul facteur : notre façon de produire et de consommer qui accroît la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La concentration en dioxyde de carbone (CO₂) (le principal de ces gaz) a ainsi augmenté de 30% depuis l'ère préindustrielle. Accusés : l'augmentation de la production d'énergie, l'activité industrielle, la déforestation, les transports... Pour stabiliser les perturbations que nous causons au climat, il faudrait diviser les émissions mondiales de ces gaz par deux ou par trois. Or, elles continuent à augmenter. Autre gros sujet d'inquiétude : la préservation de la diversité biologique, c'est-à-dire de la dizaine de millions d'espèces vivantes et de leur milieu. Malgré l'augmentation de la superficie des zones protégées, plus de 11 000 espèces sont menacées d'extinction et 800 ont d'ores et déjà disparu. Dans les zones côtières, 27% des récifs de corail sont morts. Dans les pays en développement des régions tropicales, 15 millions d'hectares de forêts sont défrichés chaque année pour être exploités ou cultivés. Et ce défrichage s'est accompagné d'une intensification agricole, avec son lot d'intrants chimiques. Intensification rime également avec irrigation : l'agriculture représente aujourd'hui 70% des volumes d'eau consommés. Et la consommation mondiale devrait encore bondir dans les vingt prochaines années, compte tenu de la croissance démographique, de l'augmentation de la production agricole et de l'industrialisation des pays du Sud. Le problème, c'est que les ressources en eau douce ne sont pas infinies. D'autant plus que la moitié des grands fleuves du monde sont gravement pollués. Il est clair au vu du premier graphique présenté que les pays émettant le plus de CO₂ sont les pays développés ainsi

Les réponses au niveau international

Étant donné que de nombreux problèmes environnementaux modernes ont une portée mondiale, ils exigent qu'une réponse internationale coordonnée leur soit apportée. Le défi posé par le changement climatique illustre à quel point cela peut être difficile dans la pratique. Le Protocole de Kyoto, rédigé en 1997, engageait les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans le temps en moyenne de 5 pour cent en dessous de leurs niveaux de 1990, pour la période allant de 2008 et 2012. Le rapport Stern- L'Économie du

ECOSOC Guidelines

Changement Climatique publié en octobre 2006, le rapport du gouvernement britannique écrit par l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale Nicholas Stern présente un plaidoyer pour une action forte et immédiate en vue de répondre à la menace du changement climatique au niveau mondial. En voici quelques extraits : Les preuves scientifiques sont désormais irréfutables : le changement climatique présente des risques globaux très graves, et exige une réponse mondiale urgente. ... Selon un scénario d'inaction (« Business As Usual » ou scénario du laissez-faire), le stock de gaz à effet de serre pourrait plus que tripler d'ici la fin du siècle, créant au moins un risque de dépassement de 5 °C de changement de la température moyenne mondiale au cours des décennies suivantes. Ce serait conduire l'humanité en territoire inconnu. Pour illustrer l'ampleur de cette augmentation, la température actuelle est environ 5 °C plus élevée que durant la dernière période glaciaire. De tels changements transformerait la géographie physique du monde. Un changement radical dans la géographie physique du monde aurait des implications importantes pour la géographie humaine. Les preuves réunies par le rapport conduisent à une conclusion simple : les bénéfices d'une action précoce et forte l'emportent considérablement sur les coûts. Les données montrent que négliger le changement climatique finira par nuire à la croissance économique. Notre comportement au cours des décennies à venir pourrait engendrer des risques de perturbations majeures de l'activité économique et sociale, plus tard dans ce siècle et dans celui à venir, d'une ampleur comparable à celles qui étaient associées aux grandes guerres et à la dépression économique de la première moitié du 20^e siècle. Et il sera difficile, voire impossible, d'inverser ces changements. La lutte contre le changement climatique est la seule stratégie pro-croissance viable à long terme, et elle peut se mener d'une manière qui ne limite pas les aspirations de croissance ni des pays riches ni des pays pauvres. Plus tôt l'action appropriée sera entreprise, la moins coûteuse sera.

En résumé, les analyses qui prennent en compte l'étendue complète à la fois des impacts et des conséquences possibles utilisant les principes de base de l'économie du risque suggèrent que le changement climatique causé par le scénario du laissez-faire réduirait le bien-être d'un montant équivalent à une réduction de la consommation par tête de 5 à 20 pour cent. En tenant compte des preuves scientifiques de plus en plus abondantes montrant des risques plus élevés, et en basant l'action sur l'aversion pour des possibilités de catastrophe, et sur une approche des conséquences plus large que celle impliquée par les simples mesures d'indicateurs, l'estimation appropriée est susceptible d'être dans la partie supérieure de cette fourchette. Il est encore possible d'éviter les pires impacts du changement climatique ; mais cela nécessite une action collective forte et urgente. La retarder serait coûteux et dangereux. Les Etats-Unis, le plus grand émetteur mondial de gaz à effet de serre, a refusé de ratifier le traité de l'accord de Paris (COP 21) au motif qu'il

ECOSOC Guidelines

nuirait à son économie, et parce qu'il ne contraint pas les pays en développement à des objectifs d'émissions cependant depuis 2021 les États-Unis l'ont réintégré. Beaucoup de pays qui ont ratifié le traité, par ailleurs, n'ont pas atteint leurs objectifs d'émissions. Les négociations internationales ont tenté d'élaborer une "feuille de route" pour un nouveau traité qui succédera au Protocole de Kyoto, ce dernier ayant expiré en 2012. Mais bien que les négociateurs s'entendent généralement pour dire que des « réductions substantielles » dans les émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires, ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur des objectifs fermes en termes d'émissions ni à décider la manière de répartir les responsabilités entre pays en développement et pays industrialisés.

Le meilleur espoir pour éviter les pires impacts du changement climatique est de remplacer les sources d'énergie fossile par des ressources abondantes, moins destructrices de l'environnement telles que l'énergie éolienne et solaire. Il y a aussi une grande réduction potentielle de la demande d'énergie grâce à une plus grande efficacité. Actuellement, les progrès technologiques permettent de réduire la consommation d'énergie par unité de PIB d'environ 2 pour cent par an aux États-Unis et dans d'autres économies avancées. Malheureusement, la croissance économique de l'ordre de 3 pour cent par an signifie une augmentation d'environ 1 pour cent par an dans la consommation d'énergie. Doubler le taux de gain d'efficacité énergétique se traduirait par une baisse de 1 pour cent de la consommation d'énergie permettant beaucoup plus facilement de réaliser les objectifs de réductions des émissions de carbone. L'Accord de Paris en 2015 établit un engagement contraignant de toutes les Parties à préparer, communiquer et maintenir une contribution déterminée au niveau national (CDN) et à prendre des mesures nationales pour y parvenir. Il prescrit également que les Parties communiquent leurs CDN tous les cinq ans et fournissent les informations nécessaires à la clarté et à la transparence. Afin d'établir une base solide pour des ambitions plus élevées, chaque CDN suivant représentera une progression par rapport à la contribution déterminée au niveau national antérieure et correspondra à son niveau d'ambition le plus élevé possible. Les pays développés Parties devraient continuer de montrer la voie en assumant des objectifs de réduction des émissions en chiffres absolus à l'échelle de l'économie, tandis que les pays en développement Parties devraient continuer d'accroître leurs efforts d'atténuation, et sont encouragés à passer progressivement à des objectifs de réduction ou de limitation des émissions à l'échelle de l'économie eu égard aux différentes situations nationales.

Des pistes pour rendre la croissance économique des pays en développement durable :

Les politiques de croissance verte font partie intégrante des réformes structurelles nécessaires pour promouvoir une croissance robuste, plus durable et inclusive.

Une première piste est peut-être le développement massif de transferts de technologies des pays développés vers les pays en développement. En effet, le fait d'accélérer le développement technologique des pays en développement va permettre à ceux-ci d'éviter de passer par une phase de croissance due à une activité industrielle souvent très polluante, tout en permettant une amélioration des conditions de vie dans le pays.

De plus ce soutien peut aussi bien être financier, comme ce qui a été initialement prévu en 2015 à la COP21 les pays développés pourraient mettre en place un fond d'aide spécifiquement dédié à l'aide au politiques vertes des pays en développement. Ainsi un tel fond pourrait inciter les pays en développement à mettre en place des politiques vertes et même cela leurs permettrait de faire face aux risques climatiques auxquels ils pourraient faire face. En effet, les pays en développement sont les plus touchés par les catastrophes climatiques.

Les stratégies en faveur de la croissance verte doivent être adaptées aux spécificités des pays. Elles devront prendre soigneusement en considération la façon de gérer tout arbitrage potentiel et d'exploiter au mieux les synergies entre la croissance verte et la réduction de la pauvreté. Dans ce dernier domaine, il s'agit par exemple de mettre à la disposition de la population des infrastructures plus efficaces (par exemple, en matière d'énergie, d'approvisionnement en eau et de transport), de s'attaquer aux problèmes de santé associés à la dégradation de l'environnement et d'introduire des technologies efficaces de nature à réduire les coûts et accroître la productivité, tout en réduisant les pressions sur l'environnement. Vu le rôle central que jouent les actifs naturels dans les pays à faible revenu, les politiques de croissance verte peuvent atténuer la vulnérabilité face aux risques environnementaux et renforcer la sécurité des moyens d'existence des plus démunis.

Les stratégies de croissance verte reconnaissent également que le fait de privilégier le PIB comme principale mesure du progrès économique ignore de façon générale la contribution des actifs naturels à la richesse, à la santé et au bien-être. Elles doivent donc s'appuyer sur un plus large éventail de mesures du progrès, qui prennent en compte la qualité et la composition de la croissance, ainsi que la façon dont cela affecte la richesse et le bien-être des populations.

ECOSOC Guidelines

Conclusion

Plus le temps avance, plus les chances de résoudre la crise climatique actuelle diminuent et la croissance économique est l'un des facteurs majeurs de cette crise sans précédent. Ainsi l'objectif de ce comité sera de trouver une solution commune pour permettre une croissance économique mondiale durable tout en permettant aux pays en développement une croissance économique qui élève le niveau de vie de leurs habitants.

Sources

<https://jancovici.com/changement-climatique/economie/la-croissance-economique-fait-elle-de-leffet-de-serre/>

<https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/quest-cequelacroissanceverteetcommentpeut-elleaideraassurerundeveloppementdurable.htm>

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CEDD%20-%20Comment%20concilier%20d%C3%A9veloppement%20%C3%A9conomique%20et%20environnement.pdf>

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf

<https://www.un.org/fr/chronicle/article/un-espoir-possible-pour-les-pays-en-developpement>

<https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>

SUJET 2:

Coopération internationale en période de crise économique mondiale.

En 2021 le G20 et le Comité monétaire et financier international (CMFI), qui donne les impulsions au Fonds monétaire international, ont endossé le principe d'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS), d'un montant de 650 milliards de dollars. Cette mesure devrait considérablement renforcer la solidité financière externe de nombreux pays, y compris parmi les plus fragiles. Des travaux auront lieu pour en préciser les modalités. Cette mesure montre aussi l'ambition de certains pays d'une coopération économique internationale en période de crise économique. Comment créer des accords mondiaux concernant la coopération économique en période de crise économique mondiale ?

La coopération internationale est une coopération de plusieurs pays sur un sujet donné. La collaboration peut s'exercer dans différents domaines : politique association entre États ; diplomatique traité de paix, médiation ; militaire accords conjoint en cas de conflits, manœuvres communes ; policier ; ici on s'intéressera surtout à la coopération économique internationale.

Une crise économique est une dégradation brutale de la situation économique et des perspectives économiques d'un pays ou d'une zone économique. Elle peut ne concerner qu'un seul secteur pendant un temps limité ou s'étendre à l'ensemble de l'économie mondiale pendant plusieurs années ; on parlera alors de récession économique ou, plus grave, de dépression. Elle se traduit généralement en fonction de sa temporalité par une baisse du PIB et/ou des valeurs boursières, un accroissement du nombre de faillites d'entreprises et une augmentation du chômage, et souvent, par voie de conséquence, par des tensions sociales.

ECOSOC Guidelines

Grandes crises économiques mondiales (liste non exhaustive) :

Consequences of sea piracy

1873- Après deux années de spéculation intense en Allemagne et en Autriche, le krach de la Bourse de Vienne est le point de départ de plus de vingt-cinq années de stagnation de l'économie mondiale. Cette Grande Dépression est considérée aujourd'hui comme étant la première grande crise de la mondialisation.

1929- Le krach de la Bourse de New York va provoquer la plus grave crise économique mondiale du XXe siècle. Cette nouvelle Grande Dépression est la deuxième grave crise de la mondialisation moderne

1973- Premier choc pétrolier : le prix du baril est multiplié par quatre après l'embargo des pays arabes membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), à la suite de la guerre de Kippour, en octobre.

1979- deuxième choc pétrolier : Le deuxième choc pétrolier est une crise mondiale des prix du pétrole ayant principalement trouvé sa source en Iran. Sous les effets conjugués de la révolution iranienne, de la guerre Iran-Irak et du redémarrage de la demande mondiale à la suite du premier choc pétrolier, le prix du pétrole est multiplié par 2,7 entre le milieu de l'année 1978 et 1981. La seconde crise pétrolière est sans doute encore plus sévère que la précédente en ce qu'elle n'épargne ni les pays nouvellement industrialisés d'Asie ni ceux du Tiers monde.

2007-2008- crise des subprimes La crise des subprimes est une crise financière qui toucha les États-Unis à partir de juillet 2007 et qui se diffusa dans le monde entier. Les subprimes sont des prêts immobiliers dont le taux d'intérêt varie en fonction de la valeur du bien qu'ils aient permis d'acheter : plus celui-ci vaut cher, et plus les intérêts que paie l'emprunteur sont bas. Quand le bien perd de la valeur, le taux d'intérêt augmente.

2009-2012- crise de la zone euro : À partir de 2010, la zone euro est confrontée à une crise économique liée à la dette publique des États qui la composent. (En particulier la Grèce et le Portugal)

Pandémie de Covid-19 2020-?-: crise qui provient de l'épidémie mondiale de Covid-19 qui pousse les gouvernements à confiner ce qui entraîne une baisse importante de l'activité économique dans presque tous les pays du monde.

Quelle est l'utilité de la coopération internationale en période de crise économique ?

Bien qu'au cours des trois dernières décennies, la globalisation ait eu pour effet de réduire les différences structurelles entre les grandes économies mondiales et que le rattrapage des grands pays émergents se soit accéléré au cours des dix dernières années, les disparités et notamment la ligne de fracture entre économies développées et économies émergentes restent fortes. Ainsi, le PIB en PPA (parité de pouvoir d'achat) par tête des pays émergents est inférieur au tiers de celui des pays développés et, dans leur ensemble, les pays émergents ne sont pas (encore pour certains) confrontés aux effets sur la population en âge de travailler du vieillissement de la population. Le rattrapage additionné à des situations démographiques très différentes induit également de fortes divergences de croissance potentielle. On doit ajouter à ce tableau un chômage structurel global persistant depuis quarante ans qui attise la concurrence pour la croissance. Dans ce contexte, l'alignement des fonctions des objectifs des autorités des principales économies du monde reste aléatoire.

Étant donné l'ampleur et la profondeur des interdépendances économiques, la coordination des plans de relance s'impose, faute de quoi le risque de « passagers clandestins », considérablement renforcé par l'intégration des économies et des relations commerciales, pourrait inciter chaque pays à attendre que l'effort de la relance soit porté par d'autres. Cette situation, plus connue sous le nom de « dilemme du prisonnier », est exactement celle dont la France a souffert en 1981-1983, quand la politique de relance du gouvernement Mauroy a principalement profité aux exportations allemandes et japonaises... En outre, un pays qui s'aventurerait en solitaire dans la relance en approfondissant ses déficits et sa dette publique ne manquerait pas d'être stigmatisé par les marchés financiers, qui spéculent sur le caractère insoutenable de ses finances publiques. Dans de telles conditions, le remède de la relance pourrait s'avérer pire que le mal.

Une relance coordonnée sur le plan international réduit ce risque de stigmatisation, même si l'on ne peut pas pousser le raisonnement trop loin. Les pays déjà très lourdement endettés, et dont les finances publiques sont structurellement déficitaires, ne disposent pas de grandes marges de manœuvre. La coordination des politiques économiques est aussi nécessaire afin de rendre ces plans plus efficaces, de tirer parti au maximum de l'effet du multiplicateur

budgétaire, et de veiller à ce que chaque pays y contribue selon sa situation propre, ses capacités et ses objectifs de développement.

Sur le plan financier et monétaire, la construction d'une infrastructure de régulation, ainsi que le G20 s'y est engagé, requiert une véritable coopération internationale, afin d'éviter les « trous noirs ». Si la responsabilité d'adopter un cadre institutionnel approprié à la régulation financière revient à chaque pays - il est en effet difficile d'imaginer un régulateur et un superviseur financier uniques, un minimum de régulation internationale est requis au moins sur le plan normatif et comptable. Le chantier de la gouvernance économique mondiale est donc grand ouvert.

Historique de la coopération internationale lors de crises économiques mondiales

L'ampleur de la crise de 2007-2009 se lit dans les statistiques et les comptes nationaux et a été généralement reconnue par la littérature économique. Ainsi, Bordo et Lane (2010) l'identifient comme l'une des cinq grandes crises globales depuis le début de la révolution industrielle, après celles de 1880, 1907, 1914 et 1929. Des travaux récents du Fonds monétaire international (FMI) sur des indicateurs de stress financier montrent également qu'elle est d'une magnitude très supérieure aux crises enregistrées depuis le début des années 1980, notamment la crise asiatique de 1997 (Giorgianni et Ramakrishnan, 2011). Les effets de contagion sont comparables, dans leurs mécanismes et leur ampleur, à ceux de la crise de 1929 (Allen et Moessner, 2011). Les responsables politiques et économiques ont d'ailleurs pris eux-mêmes la mesure de la crise et de ses effets de contagion, en particulier après la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008.

La perspective d'un effondrement du système financier et du cataclysme que cela aurait représenté pour l'économie mondiale a été un puissant facteur incitatif en faveur de la coordination internationale, de manière directe et sans doute plus encore de manière indirecte, dans la mesure où l'ampleur du choc a entraîné une forte synchronisation des conjonctures économiques et, au moins transitoirement, un alignement des objectifs des décideurs de politique économique. Le contrefactuel de la dépression de 1929 a également plaidé en faveur d'un renforcement de la coordination internationale et contre des attitudes non coopératives et protectionnistes. Le constat de plus en plus partagé par les grands pays émergents des effets globalement bénéfiques de la mondialisation a également poussé dans ce sens.

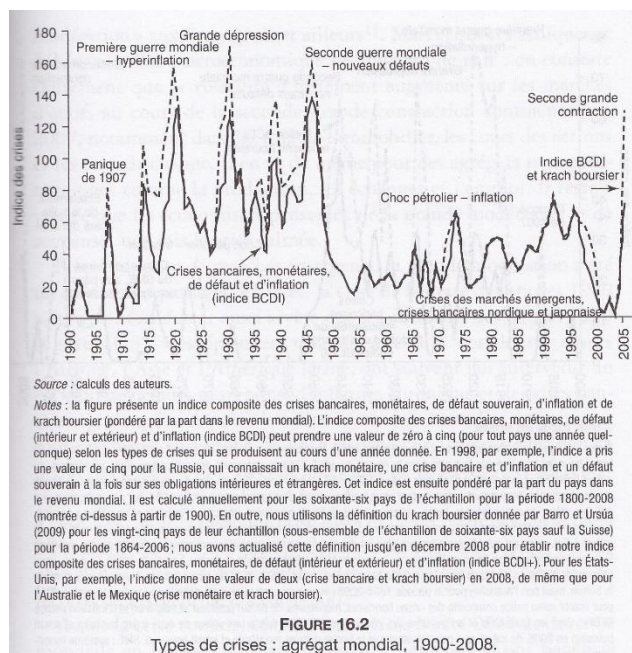
ECOSOC Guidelines

Les Accords de Bâle sont des accords de réglementation bancaire signés dans la ville de Bâle (Suisse), et élaborés par le Comité de Bâle. Ils visent à garantir un niveau minimum de capitaux propres, afin d'assurer la solidité financière des banques.

Bâle I est signé en 1988.

Bâle II, qui renforce les premiers accords, est mis en place entre 2004 et 2008.

Les accords de Bâle III ont été publiés fin 2010 et leur mise en place est prévue entre 2012 et 2019. Ils mettent en place des coussins de fonds propres, notamment contracycliques, afin que les banques accumulent des réserves lorsque l'économie va bien, et puissent y puiser lorsque le cycle économique chute. Créé en 1974 par les dix principaux pays industrialisés, le Comité de Bâle est chargé de renforcer la solidité du système financier mondial ainsi que l'efficacité du contrôle prudentiel et la coopération entre régulateurs bancaires. Il rassemble aujourd'hui les superviseurs de 28 pays ou juridictions (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, France, Hong Kong, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Turquie, Union européenne).



ECOSOC Guidelines

Conclusion

En période de crise économique mondiale une coopération internationale est possible or pour cela les états doivent se mettre d'accord sur la modalité de cette coopération. La coopération peut passer par des aides économiques des pays les moins touchés à ceux les plus touchés. Cependant le plus grand défi est d'organiser une coopération internationale qui consiste à adopter des politiques et des règles mondiales pour sortir de la crise.

Sources

<https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/criseeconomique>

<https://www.aef.asso.fr/publications/revue-d-economie-financiere/103-les-politiques-de-sortie-de-crise/49-coordination-internationale-et-sortie-de-crise-quel-role-pour-le-g20>

<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-1-page-11.htm>

<https://covid19-economie.banque-france.fr/comprendre/la-cooperation-internationale-pour-faire-face-a-la-crise/>



Chair ECOSOC:

Felix Thiriat

felix.thiriat@edhecnaitionsunies.com



www.edhecnaitionsunies.com
contact@edhecnaitionsunies.com

EDHEC Nations Unies
24 Avenue Gustave-Delory
CS 50411
59057 Roubaix Cedex 1
France

